



## Déclaration liminaire du 6 novembre 2015

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs,

Avant d'entrer dans l'ordre du jour de cette CAPD, nous devons attirer votre attention sur certaines problématiques de première importance.

La première tient au nombre insuffisant d'enseignants dans le Gard et ce, depuis les premiers jours de la rentrée. Déficit que vous avez compensé en mobilisant très tôt la brigade départementale, au lieu de puiser dans une liste complémentaire comme c'était l'usage auparavant ou dans les surnombres. Nous avons déjà évoqué les conséquences vécues par les personnels du fait de cette situation. Nous continuons de craindre que la brigade, ainsi réduite, ne soit plus à même de remplacer les enseignants absents de leur classe pour maladie, pour formation ou tout autre motif. C'était déjà le cas l'an dernier, et nous trouvions les pics de non remplacement et les annulations de stages inadmissibles. Force est de constater que nous faisons du sur place sur cette question.

En outre, vous avez, vous-même, proposé l'an dernier un groupe de travail destiné à mettre à plat les conditions de travail des BD. Alors à quoi bon faire des groupes de travail, si sur le terrain, au quotidien, rien ne bouge ? La question centrale que doit poser ce groupe de travail est selon nous : « Peut-on tout demander à un remplaçant de la brigade départementale ? Jusqu'où peut-on lui demander de s'adapter aux nécessités des services ? Depuis plusieurs semaines, nous vous alertons sur la situation de certains d'entre eux qui doivent passer jusqu'à 18h par semaine sur la route pour aller travailler. Certains jours, il faut prendre la route à 6h pour être sûr d'être à l'école à 8h15. Il faut donc se lever vers 5h. D'autant que dans ce cas précis, je rappelle qu'il ne s'agit pas d'un exemple virtuel mais bien de cas précis, la mission alterne entre une direction classe unique deux jours par semaine et deux autres écoles, les trois autres jours. Quel moment trouver dans une telle semaine pour préparer la classe pour 12 élèves de la GS au CM2 ? Vous me direz : « l'ordre de mission est prévu jusqu'en juin, pourquoi ne pas déménager sur place ? ». Mais les BD, eux, savent qu'il arrive fréquemment qu'un ordre de mission annule et remplace un autre ordre de mission. Un nouveau remplacement qui sera choisi à proximité de l'école de rattachement... Attend-on d'un BD qu'il assume le coût financier de deux loyers pour mener à bien sa mission qui est, de fait, de longue durée mais provisoire ? Il est condamné à faire plus de quatre heures de route par jour. Combien de temps peut-on tenir dans ces conditions, jusqu'à l'arrêt maladie ?

En attendant ce groupe de travail sur les brigades, pouvez-vous nous dire où en est la perspective d'une liste complémentaire dans le Gard ?

La deuxième question que nous impose l'actualité concerne la laïcité qui prend une place toute particulière cette année en raison des attentats du 7 janvier dernier mais aussi parce que le 9 décembre prochain célébrera l'anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Lors de la dernière CAPD, l'avis du Se-Unsa a été sollicité sur ce qui nous a été présenté comme une alternative à la charte de la laïcité... Ignorant tout de ce projet, nous avons réservé notre jugement rappelant simplement que la charte de la laïcité est la seule qui s'impose à toutes les écoles publiques. Comme c'est notre habitude, nous avons été plus loin pour en savoir plus sur ladite charte. Il nous est très vite apparu, après consultation de directrices, de directeurs et d'enseignants concernés mais aussi de l'équipe de circonscription de Nîmes IV qui l'a initié, que ce projet ne fait en rien, de l'ombre à la charte de la laïcité. Non seulement il s'inscrit dans un champ plus large que la seule laïcité, mais ses modalités de mise en oeuvre se font dans une progressivité qui mérite d'être saluée. Le temps qu'y consacrent les équipes, devrait pouvoir prendre sa place dans les 108 heures, sur le travail de refonte des projets d'école et non s'y ajouter. Il s'inscrit également dans la mise en oeuvre des nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique en préférant les ateliers et les actions concrètes aux enseignements théoriques, déconnectés de la réalité. On nous parle ici ou là de projets qui impliquent parents, élèves et enseignants (d'où le nom de "charte" peut-être) dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et de citoyenneté. Ici des journées école ouverte, là des débats-philosophie, des temps de discussion et de réflexion entre élèves, des élections de délégués de classe, etc.

Selon nous, c'est bien le rôle des circonscriptions de proposer aux équipes des outils et des pistes susceptibles d'orienter notre travail de concertation.

Le travail de simplification des tâches de direction que nous avons entrepris vise justement à permettre aux directrices et aux directeurs de passer moins de temps dans les paperasses pour se concentrer sur ces projets... A fortiori quand ils ne sont pas contraignants et reposent sur la confiance aux équipes... Ceci explique probablement pourquoi ce projet a reçu un écho très favorable parmi tous ceux que nous avons questionnés.

Qu'il s'agisse de laïcité, de lutte contre le harcèlement à l'école ou d'évaluations nationales, toutes les initiatives, dès lors qu'elles sont proposées et non imposées, doivent être saluées, sans voir

systématiquement les conservatismes de tous poils opposer une inertie qui condamne notre institution à l'immobilisme... Aux polémiques induites par une vidéo certes maladroite, et c'est regrettable, contre le harcèlement à l'école, le SE-Unsa préfère parler des élèves qui en sont victimes chaque année et voit l'opportunité d'initier des prises de conscience, des actions. C'est dans ce but que nous nous étions associés à la « Journée pour une école sans violence » organisée par la FCPE, le 4 avril dernier. Fallait-il leur reprocher la couleur de l'affiche ?

Il en va de même pour le livret de la laïcité... Sitôt publié, sitôt décrié !

**Concernant les évaluations nationales**, dans un contexte d'organisation bien mal ficelée par le ministère et extrêmement lourde à mettre en place, le SE-Unsa salue le travail des circonscriptions qui ont fourni aux enseignants de CE2 une version allégée et des outils facilitant leur mise en œuvre sans les leur imposer. Nous avons d'ailleurs nous-mêmes fourni une version allégée pour corriger le tir. Nous rappelons au passage qu'aucun protocole ne doit s'imposer localement. De toute façon, cette évaluation revêt un caractère diagnostique qui n'a donc plus de légitimité en deuxième période. Les enseignants ont déjà tant à faire.

Et il ne se passe pas une semaine sans qu'on ne leur confie une mission supplémentaire. Les occasions sont multiples de charger toujours plus, la barque de l'École publique. Depuis la laïcité jusqu'à la COP 21 en passant par les risques domestiques, les accidents de la route, etc. C'est à l'école de réguler tous les maux de notre société... Il n'échappe à personne que parallèlement, nous ne voyons pas venir les moyens correspondants...

Sur le plan financier, aucune revalorisation spécifique du salaire des enseignants ne se profile et nous regrettons toujours que l'**ISAE** ne soit pas à la hauteur du temps que nous passons pour accompagner nos élèves. A travail égal, nous revendiquons qu'elle rejoigne le niveau de l'ISOE du 2<sup>nd</sup> degré.

Sur le plan du temps de service, si nous avons été parmi les premiers à saluer, pour les enseignants de REP+ les 10% de décharge de temps face à élève pour le travail en équipe, nous regrettons que les temps de décharge supplémentaires pour les directeurs que nous avons péniblement arrachés au fil des rentrées, reste peu de chagrin face au nombre de missions qui se sont ajoutées sur leur bureau.

Nous attendons des circonscriptions qu'elles s'emparent de ce dossier et des propositions que nous avons faites en **groupe de travail pour rationaliser les tâches demandées aux directeurs**, de les programmer dès le début de l'année et de les harmoniser pour éviter les trop grandes différences d'un IEN à l'autre, de prendre en compte les temps de décharge. Nous en reparlerons probablement le 19 novembre prochain.

Concernant **l'évaluation des élèves** maintenant, le SE-Unsa a considéré dans un premier temps que la montagne avait accouché d'une souris. Nous sommes allés pourtant défendre auprès du Conseil Supérieur de l'Education la logique de la continuité dans chaque cycle et en particulier dans le cycle 3. Lequel CSE a exprimé son soutien à notre amendement par 36 voix pour et 18 contre. Le ministère a accepté de modifier en conséquence l'arrêté sur le livret scolaire en le réorganisant par cycle. Ce dont nous nous félicitons. Les nouvelles dispositions créeront ainsi les conditions de la continuité et de la cohérence au sein de la scolarité obligatoire. Elles valorisent le recours au positionnement sur 4 niveaux et font du socle commun la seule référence pour les bilans de fin de cycle. Pour autant, sans espérer révolutionner les modalités d'évaluation, tant nous savons les conservatismes qui s'arc-boutent sur la notion de note chiffrée, nous attendions plus de ce chantier. Il faudra encore y travailler par étape.

Pour en venir enfin à la promotion des instituteurs et des professeurs des écoles du Gard, nous vous avons demandé lors de cette même CAPD l'an dernier, le 9 décembre en 2014 que la date en soit avancée afin que **le changement d'échelon** soit pris en compte **sur la paie de décembre**. Un mois de l'année qui comme chacun sait voit venir des dépenses exceptionnelles. Certains bénéficient également d'un **effet rétroactif** non négligeable mais qui, s'il continuait à arriver sur la paie de février aurait pour conséquence de peser fiscalement sur l'année suivante.

Nous vous demandons de faire en sorte que vos services aient les moyens de rendre cela possible.

Pour conclure, nous pensons qu'il est impératif de **programmer dès maintenant les dates des prochaines instances (CT et CAPD) pour anticiper** comme il se doit sur la carte scolaire et les opérations du mouvement et éviter à tout prix la situation qu'ont vécue les personnels avant et pendant l'été 2015.

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués du personnel du SE-UNSA